Commune de Granges-Aumontzey le 10 avril 2025

Un projet de voie verte… sur les rails

Le vendredi 28 mars 2025, nombreux étaient les élus locaux et les structures partenaires qui se sont mobilisés pour participer à la restitution de l'étude de faisabilité du projet de voie verte sur l'axe Bruyères –Gérardmer.

Lancée depuis septembre 2024, cette étude portée par le PETR du Pays de Déodatie vise à apporter les premiers éléments techniques, financiers et à présenter un calendrier prévisionnel de réalisation.

Le parcours retenu traverserait les territoires des communes suivantes : Bruyères, Laval-devant-Bruyères, Champs-le-Duc, Laveline-devant-Bruyères, Jussarupt, Granges-Aumontzey, le Kertoff, Kichompré, Gérardmer pour finir aux abords du lac de Gérardmer. Ce cheminement de 25 km a été conçu pour mailler le territoire et offrir un support de mobilité douce tant à nos habitants et à leurs enfants qu'aux visiteurs. Au-delà de la voie verte en elle-même, des infrastructures seraient à prévoir pour optimiser le confort de l'usager (points d'eau, aires de services, aires de repos, parkings le long du parcours). Notons que la commune de Granges-Aumontzey a été identifiée pour accueillir un espace de stationnement qui permettrait de désengorger la ville de Gérardmer pendant les saisons hautes et qui offrirait un potentiel de développement économique sur la commune.

Le bureau d'étude TTK GMbH et l'agence technique départementale des Vosges ont apporté des éléments rassurants sur la faisabilité technique du projet. Aucun point bloquant ne vient remettre le projet en cause et l'ensemble des ponts présents sur l'ancienne ligne ferroviaire Laveline-Gérardmer sont en très bon état de conservation. La réutilisation du foncier ferroviaire de l'ancienne ligne est d'ailleurs une formidable aubaine puisqu'elle offre sécurité et confort sur 16 km avec des coûts de réalisation minimaux. Aucune autre option sérieuse n'a d'ailleurs été retenue en raison de la topographie des lieux et des milieux naturels alentours.

Concernant les calendriers de livraisons, l'année 2025 serait fléchée pour réaliser les pièces administratives nécessaires au recrutement d'un maitre d'œuvre. L'année 2026 serait dédiée à la réalisation d'un inventaire quatre saisons et à la phase de conception des plans. L'année 2027 verra l'arrivée des premiers travaux pour une livraison finale prévue en 2029. Ce qui doit durer prend du temps, il faudra donc faire preuve de patience et de persévérance.

Concernant l’aspect financier, le projet est estimé entre 5.7 et 7.6 Millions d’euros en fonction de options retenues (hors acquisitions foncières et aménagements des aires de repos). À noter que la vente des rails présents sur 16km viendra alléger ce montant, que cette somme est répartie entre deux intercommunalités et qu’elle sera lissée sur plusieurs années.

La sous-préfecture de Saint-Dié-des-Vosges, partenaire privilégié dans ce projet, organisera un tour de table avec les financeurs au printemps afin d’optimiser la recherche de subventions et d’aides mobilisables. Sur la base de ces éléments, un nouveau comité de pilotage se réunira à la fin du mois de juin 2025 pour décider de la suite à donner à ce projet structurant et ambitieux.



